

Descriptif de la formation pour prédicatrices et prédicateurs laïques

Une formation en collaboration entre 3 Eglises

La formation est conçue en commun par les Eglises réformées de Genève, Neuchâtel, et Berne-Jura-Soleure, arrondissement du Jura. Elle se donne sur deux régions géographiques : Genève et Neuchâtel-Arrondissement du Jura.

En cas de nombre insuffisant de participants, les responsables envisagent de réunir les participants des 2 régions. La formation aurait alors lieu sous forme résidentielle, les modules étant répartis entre les régions.

Les formateurs d'une région pourront participer comme intervenants dans l'autre région.

Une formation sur 3 axes

- Formation en session : formation articulée autour de 5 modules thématiques.
- Travail personnel : travail entre chaque session ; des lectures pourront être demandées.
- Expérience pratique et analyse de pratique : cultes à célébrer en paroisse et ateliers d'analyse de pratique.

Pré-requis

Une formation théologique de base pour laïques est exigée : 2 années d'Explorations théologiques (BEJU-NE) ou 2 années AOT (GE) ou formation jugée équivalente (env. 100 heures). Les personnes n'ayant pas ce pré-requis ont la possibilité de suivre les 2 formations en parallèle.

Conditions de participation

Les participants appartiennent à l'Eglise réformée et doivent fournir une recommandation du conseil de leur paroisse.

Avant le début de la formation, ils auront participé à une rencontre d'information et à un entretien préalable avec un des formateurs.

Equivalences

Les participants pouvant justifier d'une grande expérience dans le domaine de la prédication ou de l'animation liturgique pourront demander une équivalence pour certains modules. Les modules 1 et 5 sont cependant obligatoires, ainsi que les travaux personnels et les ateliers.

Temps de formation

Après une rencontre introductive, la formation est répartie sur 5 modules, sur une durée de 2 ans. Durée d'un module : 8h.

BEJU-NE : modules résidentiels du vendredi 17h au samedi 16h, alternativement aux Centres de Sornetan et du Louverain. GE : par module, 2 rencontres de 4 h le samedi.

Total des modules : 40 heures sans les pauses.

Travail personnel entre les modules : env. 45 heures.

Entretiens et évaluations : env. 5h.

Total : 90 heures.

Destinataires et nombre participants

Toute personne intéressée par ce rôle de prédicateur/trice laïque ou l'exerçant déjà. Plus particulièrement les personnes ayant suivi une formation théologique (Explorations théologiques ou AOT). Minimum 8 personnes ; maximum 16 personnes.

Délais d'inscription et prix BEJU - NE

Inscription jusqu'au 15 avril 2011 pour le cours 2011-2012.

Prix pour un groupe de 8 personnes : FR. 1100.- /p.p. pour le parcours.

Prix pour un groupe de plus de 12 personnes : FR. 1000.- /p.p. pour le parcours.

Ce prix inclut la pension et les nuitées (en chambre à deux lits) ainsi que les honoraires des intervenants externes. Les Eglises prennent en charge les salaires des formateurs ainsi que les frais administratifs.

Modalités d'évaluation et diplôme

Participation aux modules de formation (min. 80 %). Participation obligatoire à la journée d'introduction et aux modules 1 et 5.

Réalisation complète des travaux personnels demandés.

Evaluation en formation : informations en retour des formateurs et des participants au cours.

Evaluation en paroisse : par le pasteur référent (entretiens selon une grille d'évaluation fournie).

A l'issue de la formation : entretien avec les formateurs à partir d'une grille d'auto-évaluation (évaluation croisée). Cette évaluation finale du parcours de formation aura la mention « acquis » ou « non acquis ».

Si la mention donnée par les formateurs est « acquis », le participant recevra un diplôme de prédicateur ou prédicatrice laïque reconnu par les Eglises réformées de Genève, Neuchâtel et Berne-Jura-Soleure.

En cas de désaccord sur l'évaluation, le participant pourra faire appel à une commission de recours composée d'un membre des autorités de son Eglise, d'un membre de la commission des stages de son Eglise et d'un des formateurs d'une autre Eglise partenaire du projet.

Aucun recours n'est possible suite à cette décision.

Engagement comme prédicateur ou prédicatrice laïque

L'engagement des prédicateurs et prédicatrices laïques est soumis à la reconnaissance de leur fonction par le Conseil synodal de leur Eglise (délégation pastorale) et à l'adhésion à une charte ecclésiale ou à l'acceptation des ordonnances ecclésiales relatives aux prédicateurs et prédicatrices laïques.

Formation continue

A l'issue de la formation de prédicatrices et prédicateurs laïques, une formation continue sera proposée.

Déroulement de la formation

Journée introductive : samedi 14 mai 2011 de 10h à 17h à Neuchâtel (OPF, Office protestant de la formation, Faubourg de l'Hôpital 24, 2000 Neuchâtel).

Introduction générale :

- constitution du groupe
- la prédication, carrefour entre « foi » et « raison »
- lire et dire les textes bibliques.

Module 1 : du vendredi 2 (17h) au samedi 3 septembre 2011 (16h), Louverain

Exégèse des textes bibliques : à la recherche du sens du texte

- approche globale et travail sur quelques textes bibliques
- outils d'interprétation (intertextualité, analyse de la trame narrative)
- découvrir l'intention de l'auteur et les enjeux du texte.

Intervenant possible : Daniel Marguerat ou François Vouga, professeur en théologie.

Travail personnel avant le module 2 :

- travail sur un texte biblique, selon la « méthode Lire et Dire » : Mes questions / Lecture attentive / Enjeux théologiques / Pistes pour aujourd'hui
- élaboration d'un plan de prédication
- validation du plan par un formateur (entretien)

Module 2 : du vendredi 2 (17h) au samedi 3 décembre 2011 (16h), Centre de Sornetan

Homilétique : comment donner sens aujourd'hui à un texte biblique tout en lui restant fidèle ?

- en partant des pistes de prédications proposées par les participants
- enjeux, formes et outils de la prédication
- différencier les points de vue : celui de l'auteur et le sien propre
- prendre en compte ses auditeurs.

Intervenant possible : Félix Moser, professeur en théologie.

Préalable à la suite de la formation : à l'hiver 2011, chaque participant aura trouvé un pasteur référent expérimenté, avec l'accord et év. avec le soutien des formateurs.

Travail personnel avant le module 3 : écrire une prédication à partir d'un texte biblique choisi ; texte à envoyer aux formateurs trois semaines avant le module.

Module 3 : du vendredi 9 (17h) au samedi 10 mars 2011 (16h), Louverain

L'acte de la prédication : rédiger et prêcher

- rédiger : écrire pour dire (exercice de l'écriture)
- prêcher : lire pour dire (exercice de la parole publique)
- à partir du travail préparatoire et des expériences personnelles.

Intervenant : spécialiste de la parole en public.

Ateliers en sous-groupes : partage et analyse de prédications.

Travail personnel avant le module 4 : sous la responsabilité du pasteur référent, donner une prédication en paroisse. Expérience suivie d'un entretien d'évaluation entre le participant et le pasteur référent, selon une grille d'évaluation fournie par les formateurs.

Module 4 : du vendredi 1^e (17h) au samedi 2 juin 2012 (16h), Sornetan

La liturgie : la prédication dans son contexte, le culte

- la structure du culte et son sens
- ressources liturgiques et analyse critique de ces ressources
- les sacrements (baptême et cène), histoire, sens et forme
- la symbolique dans le culte.

Intervenant : à trouver.

Ateliers en sous-groupes : partage et analyse de prédications.

Travail personnel avant le module 5 : préparer un culte entier (prédication et liturgie) et, sous la responsabilité du pasteur référent, célébrer le culte en paroisse. Le texte de la prédication sera choisi en accord avec les formateurs. Le participant est filmé. Expérience suivie d'un entretien d'évaluation entre le participant et le pasteur référent.

Module 5 : du vendredi 2 (17h) au samedi 3 novembre 2012 (soirée), Louverain

Evaluations et conclusion :

- analyse de cultes filmés en paroisse.
- thèmes choisis selon les demandes des participants
- en soirée, conclusion officielle et festive en présence de représentants des autorités des Eglises concernées et remise de diplômes.

Sornetan, février 2011, Alain Wimmer
Responsable de la formation du Centre de Sornetan